

## - 43<sup>ème</sup> Assemblée générale -

Date : Mardi 15 mai 2018  
Lieu : Aquatis, Lausanne  
Présents : 51 membres distributeurs y compris le Comité  
63 membres prestataires  
6 invités

### Ordre du jour de l'Assemblée générale

- Accueil à Aquatis
- Ouverture et salutations par le Président
- PV de l'Assemblée générale 2017 sur le lac de Neuchâtel
- Rapport du Comité
- Comptes 2017 et rapport des vérificateurs des comptes
- Approbation des comptes 2017 et décharge au comité et rendant-compte
- Budget 2019
- Nominations statutaires
  - a) comité de direction
  - b) organe de révision
- Propositions individuelles et divers

Conférence: MM. Frédéric Pitaval et Rémy Shcumacher (Aquatis)

Apéritif et repas

#### • 1 Ouverture et salutations

Sébastien Apothéloz, président, souhaite la bienvenue aux participants de la 43<sup>ème</sup> assemblée générale dans les locaux d'Aquatis.

Il excuse les 29 membres distributeurs et prestataires, qui n'ont pu participer à cette AG et l'ont annoncé au secrétariat.

Sébastien Apothéloz déclare ouverte la 43<sup>ème</sup> Assemblée générale des Distributeurs d'eau romands et rappelle que selon les articles 5 et suivants du statut, seuls les membres distributeurs ont le droit de vote.

#### • 2 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai sur le lac de Neuchâtel

Le procès-verbal a été envoyé préalablement à tous les membres et sa lecture n'est pas demandée par l'assemblée.

Ne suscitant aucune remarque, le PV est accepté avec remerciements à son auteur.

#### • 3 Rapport du comité

Depuis la dernière AG, le comité s'est réuni à 4 reprises.

Outre l'organisation de la Journée technique, le Comité a mis la priorité sur deux sujets : d'une part la mise à jour des différents fichiers des membres de la DER, et d'autre part le rôle de la DER en tant que représentante des distributeurs d'eau romands dans les instances de la SSIGE.

Ainsi à ce jour la DER compte 183 membres répartis comme suit :

- 159 membres distributeurs, représentant plus de 300 communes et une majorité de la population de Romandie,
- 108 membres prestataires, fournisseurs de matériel et bureaux d'ingénieurs issus de tout le pays.
- 6 offices cantonaux sont également membres de la DER.

Depuis la dernière AG, 11 membres prestataires et 4 communes qui figuraient sur le site de la DER ont donné leur démission après un rappel de la facture des cotisations 2017. Ils ont été rayés des fichiers.

Durant cette période, nous avons également enregistré 3 adhésions : SAGENORD (Yverdon-les-Bains), Swan Wasseranalytik AG (Hinwil) et Connect réseaux industriels Sarl (Chamblon).

Les discussions menées avec des représentants de la SSIGE ont permis de trouver un accord sur la manière d'intégrer la DER en tant que telle dans les procédures de consultations lancées lors de l'élaboration de nouveaux règlements ou directives liés à l'approvisionnement en eau potable.

Le Comité va sonder les membres de la DER afin de trouver des spécialistes prêts à s'engager dans des commissions permanentes de la SSIGE (W-UK) ou, ponctuellement, dans des groupes de travail, pour des sujets précis.

La JT technique du 7 février 2018, qui s'est déroulée à Bulle lors du salon Aquapro-gaz, a réuni 180 participants. La question posée, « *Gestion et distribution de l'eau, quel modèle pour quels objectifs ?* » a donné l'occasion à 5 conférenciers de s'exprimer sur le sujet. Si certains penchent vers une autonomie accrue vis à vis de l'autorité politique alors que d'autres sont plus favorables au maintien de la distribution d'eau au sein de l'administration publique, tous s'accordent à dire qu'une gestion régionale et une mise en commun des ressources et des infrastructures sont indispensables.

#### • 4 Comptes 2017 et rapport des vérificateurs

##### Rapport du caissier

En l'absence de Stéphane Storelli, caissier, Florian Perraudin présente les comptes 2017 et le budget 2019.

Il souligne que l'augmentation du montant des cotisations des membres distributeurs, votée lors de l'AG 2017, a permis d'équilibrer les comptes.

**Au niveau du bilan**, les actifs se composent :

- Compte poste pour un montant de CHF 68552.75
- Actif de régularisation de CHF 8215.00
- Les actifs s'élèvent donc à CHF 76767.75

Quant aux passifs, ils sont composés :

- Fortune propre pour un montant de CHF 57515.60
- Passifs de régulation pour un montant de CHF 19252.15 qui correspondent aux frais de gestion du secrétariat et du site internet.

Au niveau des comptes de résultats :

- Produits pour CHF 65460.00 (cotisations, recette AG et JT)
- Charges pour CHF 59488.20 (organisation JT, AG, frais administratifs et financiers)

Ce qui donne un bénéfice de CHF 5971.80. Ce résultat positif correspond à ce qui était attendu avec l'augmentation des cotisations de membres distributeurs.

**Lecture du rapport de vérification des comptes**, par M. Chételat.

Mme Vasta et M. Didier Vienet ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, pointé les écritures et établi la parfaite concordance des pièces justificatives présentées, contrôlé le CCP, ainsi que le compte épargne. Ils remercient Stéphane Storelli de la bonne tenue de la comptabilité.

Ils proposent à la présente assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge au caissier, au Comité et aux vérificateurs de leur mandat avec remerciements à chacun pour leur travail.

- 5 Approbation des comptes 2017, et décharge au comité et au rendant-compte

Au vu des éléments fournis, Sébastien Apothéloz demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2017, puis de donner décharge au comité et au rendant-compte. Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

- 7 Budget 2018

Florian Perraudin présente les budgets 2018 et 2019, qui sont équilibrés.

	Bilan au 31.12.2017 CHF	Bilan au 31.12.2016 CHF
<b>Actifs</b>		
Poste compte no 10-17296-0	68'552.75	48'088.20
Actifs de régularisation	8'215.00	14'575.00
<b>Total de Actifs</b>	<b>76'767.75</b>	<b>62'663.20</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs de régularisation	19'252.15	11'119.40
Capital / fortune propre	57'515.60	51'543.80
<b>Total des Passifs</b>	<b>76'767.75</b>	<b>62'663.20</b>

	Budget de l'exercice			Comptes de résultat	
	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF	2017 CHF	2016 CHF
<b>Produits</b>					
Cotisations membres	30'000.00	33'000.00	32'000.00	29'135.00	24'449.00
Recettes journées techniques	20'000.00	18'000.00	20'000.00	22'525.00	18'486.00
Recettes assemblée générale	14'000.00	14'000.00	10'000.00	13'800.00	14'340.00
Produits financiers	10.00	10.00	10.00	-	-
<b>Total des Produits</b>	<b>64'010.00</b>	<b>65'010.00</b>	<b>62'010.00</b>	<b>65'460.00</b>	<b>57'275.00</b>
<b>Charges</b>					
Organisation journées techniques	20'000.00	15'000.00	15'000.00	20'667.95	15'297.10
Organisation assemblée générale	16'000.00	16'000.00	18'000.00	19'496.45	15'100.10
Frais de communication	9'000.00	10'000.00	6'500.00	12'000.00	15'240.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	4'000.00	6'000.00	6'000.00	747.90	5'360.00
Frais d'administration, comité	12'000.00	12'000.00	12'000.00	6'034.20	16'536.80
Frais site internet	2'000.00	5'000.00	4'000.00	178.10	654.30
Frais financiers	110.00	110.00	110.00	363.60	448.90
<b>Total des Charges</b>	<b>63'110.00</b>	<b>64'110.00</b>	<b>61'610.00</b>	<b>59'488.20</b>	<b>68'637.20</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>900.00</b>	<b>900.00</b>	<b>400.00</b>	<b>5'971.80</b>	<b>-11'362.20</b>
<b>Perte de l'exercice</b>					

Le caissier : Stéphane Storelli \_\_\_\_\_  
Le Châble, le 24 avril 2018

- 8 Nominations statutaires

#### Election du Comité :

Selon les statuts, article 6.3.1, le Comité est composé de sept membres actifs désignés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et rééligibles pour trois termes de deux ans, soit huit ans au maximum. Stéphane Storelli et Pierre Castella élus lors de l'AG 2014, arrivent au terme de leur second mandat de 2 ans. Leur réélection est approuvée à l'unanimité.

Christian Delacrétaz élu lors de l'AG 2010 arrive au bout de 4<sup>e</sup> et dernier mandat. Pour reprendre sa place, le comité propose d'élire Olivier Paschoud, ingénieur EPFL, responsable de la distribution su SIGE. Il est élu à l'unanimité.

Le comité se compose donc de :

- Sébastien Apothéloz, Service de l'eau, Lausanne, président
- Pierre Castella, Gruyère Energie, Bulle, vice-président
- Olivier Chuat, Viteos SA, La Chaux-de-Fonds, membre
- Blaise Jeanneret, SIG, Genève, membre
- Marcel Meyer, Entreprise du Gaz SA, Porrentruy, membre
- Olivier Paschoud, SIGE, Vevey, membre
- Stéphane Storelli, ALTIS, Bagnes, caissier

• **9 Élection des vérificateurs des comptes :**

Mme Chantal Vasta de Chatel-St-Denis arrive au terme de son mandat de vérificatrice, le président la remercie pour son travail et son dévouement.

L'organe de révision est constitué de :

M. Didier Vienet, Service de l'eau de Lausanne, passe comme 1<sup>er</sup> vérificateur.  
Pierre-Alain Barthe, du SEF, officiera comme 2<sup>ème</sup> vérificateur.

????, prendra la tâche de suppléant.

• **10 Propositions individuelles et divers**

Le président annonce la Journée technique, qui se déroulera à Yverdon-les-Bains, la date sera le 30 janvier 2019, avec des exposés portant les économies d'eau et leur impact sur les distributeurs..

Au nom de des Distributeurs d'eau Romands, Laurent Vuille adresse ses remerciements à :

Philippe Collet la cheville ouvrière de cette AG qui a planifié toute l'organisation de cette journée.

Le président clos la partie officielle de cette 43<sup>ème</sup> assemblée générale..

La parole est donnée à M. Markus Biner, de la SSIGE, qui donne quelques informations sur la SSIGE et sa volonté de mieux collaborer avec la DER.

Sébastien Apothéloz expose ensuite le projet de création d'un pool de spécialistes romands chargés d'analyser les projets de nouvelle réglementation lors des procédures de consultation nationale.

A la veille de la retraite, M. Eric Raetz, inspecteur des eaux du Canton de Vaud, parle quelques minutes de l'évolution et la professionnalisation de la distribution d'eau en Suisse romande au cours des 20 dernières années, des progrès accomplis, grâce, entre autres, aux excellentes formations proposées par les associations professionnelles.

Pour terminer, MM. Rémy Schumacher (H Schumacher ing. Conseils SA) et Frédéric Pitaval (IC eau SA), présentent la genèse et la construction d'Aquatis, que les participants ont l'occasion de découvrir à l'issue de l'AG.

.

août 2018 / PCT